Journée contre l'homophobie: mercredi 17 mai

publié le 16/05/2023

Descriptif :

Le 17 mai c'est la journée contre l'homophobie

L'homophobie c'est quoi ? L'homophobie (du grec homo = identique et phobos = peur) est un rejet violent de l'homosexualité. La biphobie est un rejet de la bisexualité. Les personnes homophobes et biphobes ne tolèrent pas les personnes homosexuelles ou bisexuelles, qu'elles jugent "anormales". Cela se traduit souvent par des réactions de rejet, d'exclusion et d'hostilité. Cela peut mener à être violent verbalement et/ou physiquement envers les personnes perçues comme homosexuelles ou bisexuelles.
L'homophobie est illégale et est sanctionnée : La peine encourue est de 1 an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende.

Au collège nous pouvons tous lutter contre l'homophobie en et en se respectant et en régissant contre tous les propos homophobes que l'on pourrait entendre dans la cour de recréation
Merci

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.